

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

✓ Public

Chefs d'entreprise, personnes ayant à rédiger le document unique.

✓ Objectifs

- Acquérir une démarche structurée vous permettant d'évaluer vos risques professionnels, d'aboutir à la rédaction du document unique et de bâtir un plan d'action.

✓ Programme

Ce programme est donné à titre indicatif

☞ *Première journée :*

- Les enjeux de l'évaluation des risques
- Définitions et accidents de travail
- Le contexte réglementaire
- Les responsabilités civile et pénale
- Présentation générale de la démarche d'évaluation des risques en 4 étapes
- Les rôles du chef d'entreprise et de la personne ressource
- Le découpage en unités de travail (étape 1)
- L'identification des dangers et des risques (étape 2).

☞ *Deuxième journée :*

- Complément à l'étape 1 : description travail
- Le stockage de produits dangereux (étape 2 : identification des dangers)
- Estimer et évaluer les risques (étape 3)
- Etude de cas sur l'estimation des risques
- Planifier les actions à mettre en œuvre (étape 4)
- Exemples de solutions / Règles à respecter
- L'accueil des nouveaux embauchés / intérimaires.

☞ *Troisième journée :*

- Quelle présentation pour le document unique ?
- Les documents constituant le classeur
- Mise à disposition du Document Unique
- La mise en place d'indicateurs pour le suivi des actions
- Le risque routier, alcool et autres substances
- La communication en temps de crise
- Questions / Evaluation de la formation

✓ Durée 🕒 3 jours – 21 heures

✓ Méthode pédagogique :

L'analyse de situations réelles ainsi que des exercices pratiques permettront aux stagiaires de s'approprier les outils et les techniques proposés au cours de la formation. Les travaux pratiques réalisés par les participants dans leurs entreprises et la présentation qu'ils en font devant le groupe et les formateurs permettent de valider la bonne intégration de la formation ainsi que la justesse de l'évaluation pratiquée.